

La Vie de Soues

Bulletin municipal d'informations

JANVIER 2021 • N°71



Le marché du mercredi matin



Le restaurant scolaire à la maternelle



www.soues.com

SOMMAIRE

Édito	p.3
Finances	p.4
Évènements	p.6
Information	p.7
Intercommunalité	p.7
Environnement	p.8
Vie des Commissions	p.10
La Vie Scolaire	p.14
Vie associative et culturelle	p.19
La Vie économique	p.22
Flash et communiqués	p.24
Jeux	p.25
Un peu d'histoire	p.27



Année 2020 !

Une année à effacer de nos mémoires, mais est-il possible de l'oublier, tant celle-ci a été désastreuse sur de nombreux aspects ?

La faute à la covid 19, ce virus qui s'est propagé en France dès le premier trimestre 2020 et qui restera dans les mémoires comme le sont restés les virus de la peste, du choléra, de la grippe sous toutes ses appellations, (espagnole, asiatique...)

Un virus dévastateur, meurtrier, sournois qui a touché le monde entier. En France, des mesures étaient prises dès le mois de mars : port du masque obligatoire, distanciation physique, confinement... puis relâchement en fin juillet, ce qui entraîne en octobre un deuxième confinement faisant des dégâts à tous les niveaux, fermeture de petits commerces, de bars, de restaurants qui, pour beaucoup d'entre eux, ne s'en relèvent pas, entraînant de nombreux licenciements.

Dans nos communes, la situation nous amène à la fermeture des salles d'activités et de sports et met un frein à la vie associative ainsi qu'au lien social qu'elle engendre.

Une course de vitesse est lancée à la recherche de traitements et d'un vaccin. A l'heure actuelle, de nombreux vaccins issus trop souvent de groupes privés sont en phase d'essai clinique. Les progrès médicaux sont le fruit du travail de scientifiques, financés pour partie avec de l'argent public. A partir de là, pourquoi les vaccins sécurisés ne devraient-ils pas être des biens communs et universels ?

Au lieu de cela, la course est lancée et au vu de l'enjeu financier qui en découle affiche déjà, pour certains des vaccins fiables à 99 %.

L'année 2021 frappe à nos portes au moment des vœux, celui qui me vient à l'esprit est qu'un vaccin efficace contre la covid-19 voit le jour rapidement afin de stopper l'hécatombe humaine que nous vivons et qu'enfin, nous puissions retrouver une vie normale.

J'en profite pour présenter aux Souessoises et aux Souessois, à ceux qui vous sont chers, tous mes vœux pour cette année 2021 des vœux de bonheur mais surtout de santé.

Roger LESCOUTE
Maire de Soues

Le conseil municipal a décidé de voter, en 2020, une augmentation des taux les impôts locaux inférieure à 1 % (0.5 %)

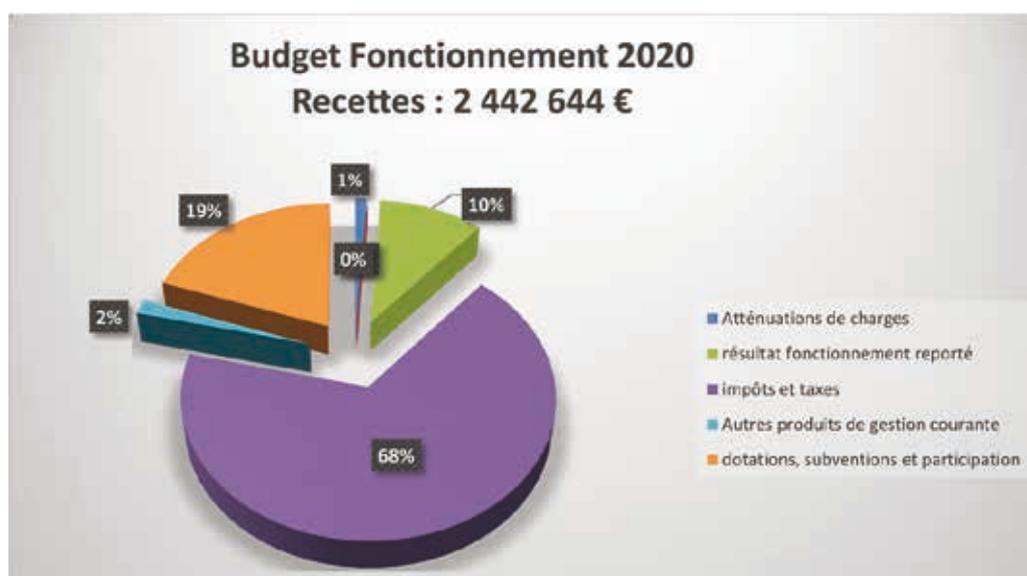
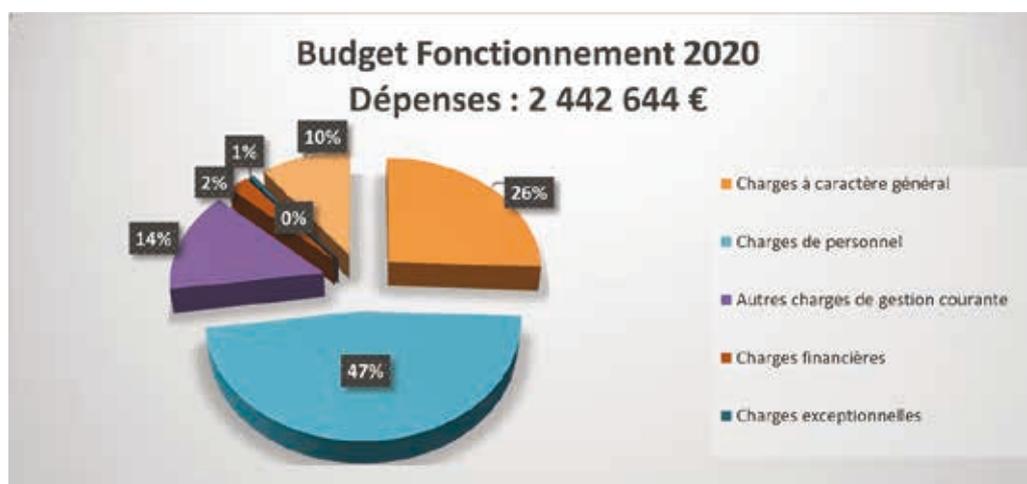
Grâce à de nouvelles constructions, les bases fiscales augmentent. Le produit attendu sera de 1.145 832 € en 2020, soit un gain de recettes fiscales de 38.667 €.

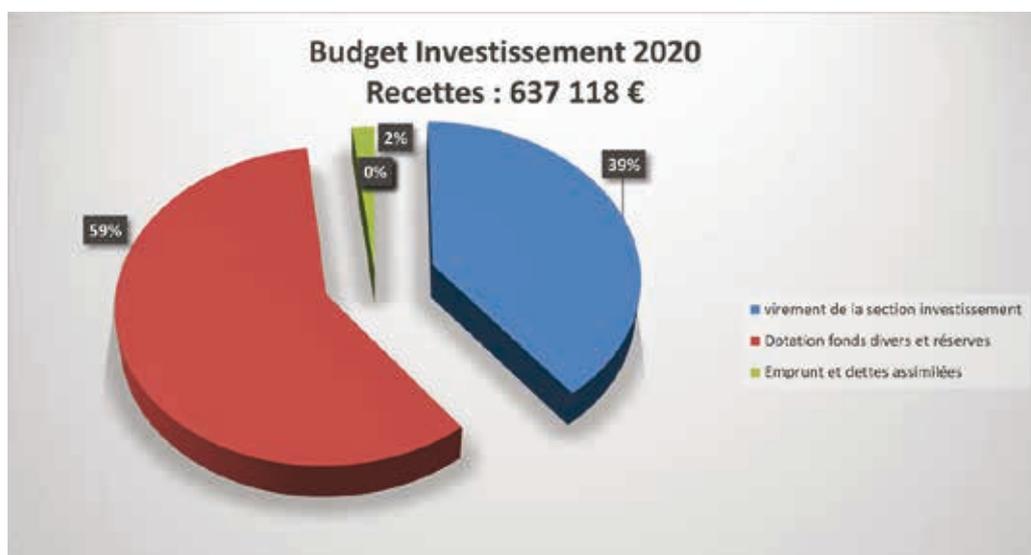
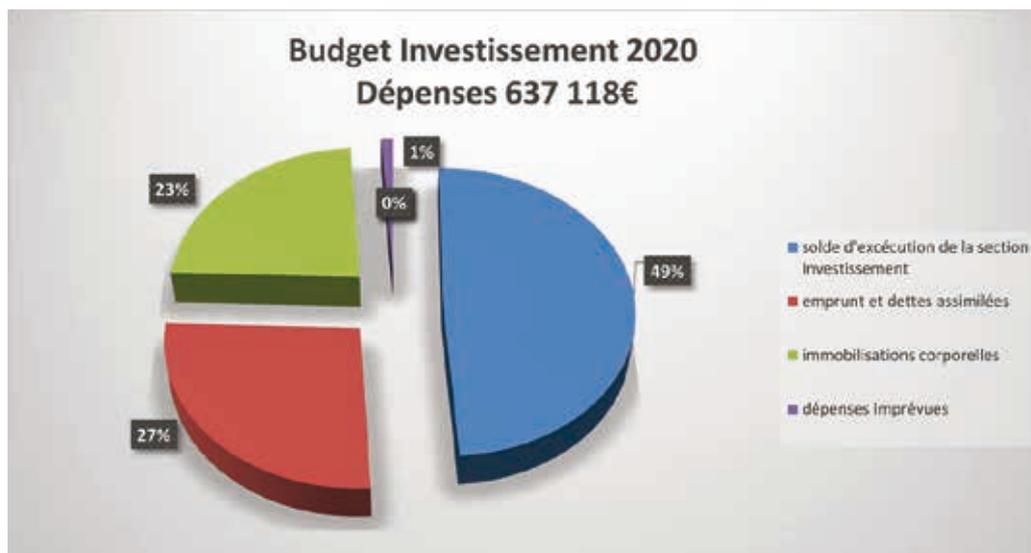
Impôts locaux 2020	Base en € (commune)	Taux en % (commune)	Produit attendu en € (commune)
Taxe d'habitation	4 264 195 €	11.62 %	500.590 €
Taxe Foncier Bâti	2 825 000 €	22.51 %	635 908 €
Taxe Foncier non Bâti	14 600 €	63.93 %	9 334 €
Total			1 145 832 €

Ramené à l'habitant (3061 habitants), la pression fiscale revient à une moyenne de 374 €.

Le budget s'établit comme suit :

1 - Fonctionnement 2020





Les dépenses du personnel représentent près de la moitié des dépenses de fonctionnement.
Le service public communal est à ce prix.
Les ressources de la commune proviennent à 68 % de la fiscalité locale (commune et agglo)
La dotation de l'Etat est faible : 19 % des recettes de fonctionnement.

Adjoint en charge de la commission finances : Jean-Pierre Bastianini

Membres : Raymond Dupont, M-Paule Baron, J-P Sempastous, Danièle Coronado, Paule Huillet, Laurent Pellarey, Sandrine Cuilhé et Pierre-Jean Huillet.

Les 100 ans d'Albertine Trémège

Albertine Trémège a fêté ses 100 ans le 15 avril dernier. Mr le Maire et l'équipe municipale ont tenu à la féliciter et lui offrir un beau bouquet de fleurs. Paule Huillet, adjointe en charge des cérémonies a retracé sa vie, sa naissance à La Séoube puis sa vie professionnelle aux pépinières Lamarque où elle rencontra son époux Georges avec lequel elle partagera 74 années de vie commune avant son décès en 2019. Georges qui a toujours participé activement à la vie de Soues en prêtant fleurs et plantes d'ornement lors des multiples festivités et cérémonies dans le village. Après le décès de son mari, Albertine viendra rejoindre le domicile de son petit-fils Philippe et de son épouse Sandrine à Soues.

Et, c'est entourée de sa famille et de ses arrières petits enfants, Morgan et Hugo qu'elle continue à lire et à se tenir au courant de l'actualité. Toujours coquette et avec un caractère bien trempé, elle est

heureuse de participer aux réunions de famille dès que l'occasion se présente. Toute l'assemblée lui a souhaité un bon anniversaire et a pris rendez-vous pour l'année prochaine.



Noces d'Or, 50 ans de mariage

Le 26 septembre 1970, **Alain Bertrand et Maryse Trouches**, alors âgés de 19 ans, se sont dit oui pour la vie en la mairie de Séméac. Les jeunes époux ont vécu plusieurs années dans cette commune voisine et ont fondé une grande famille de 5 enfants. Alain travaillait comme charcutier tandis que Maryse s'occupait de ses enfants avant de surveiller les jeunes écoliers de la cantine de Séméac. Puis, pour raison de travail d'Alain, la famille partit s'installer à Arreau.

Actuellement retraités et installés à Soues depuis 4 ans, ils s'adonnent à leur occupation préférée en s'occupant de leurs petits-enfants. Alain aime aller taquiner la truite et ils profitent tous les deux d'une retraite bien méritée. Cinquante ans après, en ce 26 septembre 2020, Alain et Maryse ont tenu à renouveler leurs vœux à la mairie de Soues où ils ont confirmé leur engagement lors d'une émouvante cérémonie. Ils ont reçu ce vendredi 9 octobre, M. le Maire et Mme Baron qui ont eu le plaisir de les féliciter pour leurs noces d'or et leur

remettre quelques présents au nom du conseil municipal. De nombreux souvenirs de jeunesse furent évoqués durant ce moment chaleureux sous le regard du petit Noé, dernier né des petits-enfants. Nous leur souhaitons à tous une très bonne continuation et nous leur donnons rendez-vous dans 10 ans pour les noces de platine



Vie culturelle, sportive et animations

En cette année 2020 bien particulière pour cause de Covid-19, il n'a pas été possible d'organiser de manifestations culturelles ou sportives ni d'animations (vide greniers, lotos ou fêtes...) comme les autres années.

Dès que la situation le permettra, les activités associatives et culturelles si importantes pour animer le village et créer du lien, retrouveront leurs cours, en même temps que les programmations culturelles (théâtre, conférence, concerts...).

Soues.com



Toujours à votre disposition et actualisé au quotidien, le site soues.com connaît un franc succès depuis sa création. Vous y trouvez toutes les informations utiles à la vie de chaque jour, les actualités, les démarches administratives, mais aussi les menus des cantines scolaires,

les recherches concernant le patrimoine, l'agenda des manifestations, les services publics ou les coordonnées des associations locales entre autres. Bref, un excellent résumé de tout ce qu'il faut savoir sur la vie de Soues et se tenir informé des dernières actualités.

INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Elle comprend 86 communes et compte 133 élus.



Gérard TREMEGE, maire de Tarbes, a été réélu Président, pour le mandat 2020-2026, secondé par 15 vice-présidents.

Roger LESCOUTE, maire de Soues, est membre du **Bureau communautaire** qui comprend 40 membres.

Marie-Paule BARON, 2^{ème} adjointe de Soues, est membre du Conseil communautaire au même titre que **77 autres membres**.

Le SYMAT (collecte des déchets ménagers)



Le SYMAT qui regroupe pour la compétence collecte l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de la Communauté de Communes du Val d'Arros, soit 118 communes, est désormais présidé par **Rémi CARMOUZE**, maire de Montignac.

Le Bureau comprend 16 membres (dont le président) et 32 élus siègent au Comité syndical.

Paule Huillet (titulaire) et **Jean-Michel Delavault** (suppléant), sont les délégués de Soues au Syndicat, qui gère aussi les 13 déchèteries du territoire.



Le SMTD 65 (tri des collectes sélectives et traitement des ordures ménagères)

Le SMTD65 est le Syndicat départemental

de traitement des déchets ménagers. Il regroupe 420 communes pour plus de 231 000 habitants.

Il est présidé par **Philippe BAUBAY**, maire de Séméac et son Comité syndical est composé de 36 membres titulaires et autant de suppléants.

Le Bureau, outre le président, comprend 11 vice-présidents.

Paule Huillet, maire-adjoint à Soues, est déléguée suppléante à son Comité Syndical.

Eau et assainissement.



Les compétences eau et assainissement sont transférées, depuis le 1^{er} janvier 2020, à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ... sauf pour certaines communes adhérentes à des syndicats mixtes. C'est en particulier le cas, pour l'eau, à Soues.

Le SMAEP Adour Côteaux, auquel adhère Soues pour la compétence « eau » regroupe 12 communes comprenant 20 000 habitants.

Le Président en est **Serge Duffau**, Maire-adjoint de Séméac. **Raymond Dupont**, 1^{er} adjoint de Soues, est un des 4 vice-présidents, l'autre déléguée titulaire pour Soues étant **Colette Cames**. Chaque commune dispose de 2 délégués dans le Comité Syndical.

L'assainissement, lui, constitue désormais un service à part entière de la Communauté d'Agglomération dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Les délégués de Soues sont donc ceux siégeant à la Communauté d'Agglomération : **Roger LESCOUTE** et **Marie-Paule BARON**.

Les transports



Arrêt des bus T12 et TS2 devant la Mairie
Vous trouverez tout le détail du circuit sur soues.com

Plus que jamais, les préoccupations environnementales et les questions de mobilités raisonnées sont au cœur des débats. C'est dans cette optique, qu'à compter du samedi 17 octobre 2020, un

nouveau réseau de transport en commun dessert les 86 communes de l'agglomération : il s'agit de «TLP Mobilités» dont l'ensemble des services a été confié à l'opérateur Keolis. Issu d'une fusion des réseaux Alezan et Mon Citybus dans le cadre d'une Concession de Service Public d'une durée de 8 ans. Une offre plus attractive. Le nouveau réseau de bus est constitué de 13 lignes dans l'agglomération tarbaise, 3 dans l'agglomération lourdaise et 1 ligne permettant de relier Tarbes et Lourdes. A Tarbes, les principales lignes de bus proposent un

passage toutes les 20 minutes de 7h00 à 20h00 du lundi au samedi toute l'année. Des véhicules moins polluants : Un bus 100/100 électrique construit par Alstom sera mis en service en janvier 2021. Des tarifs simples et solidaires avec de nombreuses gratuités.

Les nouveaux tarifs de TLP Mobilités sont simples et attractifs. Le ticket 1 voyage valable 1 heure est à 1 €. Il est valable partout dans l'agglomération ainsi que sur la ligne Tarbes-Lourdes dont le prix est divisé par 2. Le carnet de 10 tickets est vendu 9 € soit 10 % de réduction par rapport au ticket vendu à l'unité.

Pour les déplacements réguliers, 3 types d'abonnement sont proposés en fonction de l'âge

- Moins de 25 ans, 15 €/ mois ou 100 €/an avec déplacements illimités
- De 25 à 65 ans : 20 €/mois ou 200 €/an avec déplacements illimités
- +de 65 ans : gratuité sur tout le réseau
- La gratuité est également proposée sous conditions aux allocataires des minimas sociaux
- Pour les personnes en situation de handicap, un service de transport à la carte est maintenu.
- Création d'un nouveau site internet et d'une application : tlp-mobilités.com

ENVIRONNEMENT

Le long de la voie ferrée, entre Soues et Salles-Adour, voilà ce que les promeneurs peuvent découvrir. Des dépôts à la sauvette, un véritable fléau pour Mère Nature.



Ci dessus, malgré les 4 conteneurs à vêtements à Soues, voilà encore le constat inadmissible sous nos yeux ! La facilité ? la Paresse ?



Adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie : Paule Huillet

Membres : Mmes et Mrs DUBARRY, CUILHE, DELAVault, COLORADO, ERRAÇARRET, CRESCENT, DELANNOY, CAMES, SEMPASTOUS, BARON

➤ Dimanche 10 janvier 2021, Soues s'est réveillé sous la neige !

En ce dimanche 10 janvier, vêtu de son manteau blanc, le site du lac de Soues était tout simplement magnifique. Et les familles n'ont pas hésité une seconde dès le matin, à profiter de ces instants éphémères et tellement joyeux pour les enfants. Première étape, rechercher la luge, puis chausser de bonnes bottes, enfiler bonnet et gants et direction le lac de Soues et plus précisément l'ancienne piste de bi-cross où les descentes ne se sont pas faites sur deux roues comme par le passé, mais en combinaison de ski, bonnet et chaussures adéquates. Les enfants étaient ravis et leurs cris de joie résonnaient tout autour du lac. Les parents ont eux aussi profité de ces moments puisque nous les avons rencontrés jouant aux boules de neige, construisant un bonhomme tout blanc où le bâton trouvé sur place a remplacé le nez en carotte. Nous avons même rencontré un papa et ses enfants, grimpés sur un arbre couché qui secouaient la neige pour en faire une pluie magique. Il fallait profiter de ces instants sans tarder puisque dès l'après-midi, la neige a commencé à fondre doucement et le site comme le village ont vu leur manteau blanc fondre tout doucement. En ces moments difficiles où les conversations sont souvent axées sur la situation sanitaire, cette neige a offert de précieux instants de détente, d'insouciance et de plaisir qui ont amené le sourire sur tous les visages des petits comme des grands.

Danièle Coronado



➤ Commission travaux :

L'équipe des agents communaux est en charge de l'entretien des bâtiments et espaces verts.

Le personnel communal est polyvalent dans tous les domaines : plomberie, serrurerie, menuiserie, terrassement, électricité, ornementation florale, sécurité, propreté.

Il effectue un travail remarquable pour le bien-être de tous.



Espaces Jean-Jaures : peinture et entretien du centre de loisirs réalisé par les élus en avril 2020, goudronnage de la cour, côté sud bibliothèque. Automatisation du portail, côté cour nord

Création d'une zone 30 à l'heure rue André Fourcade qui, pour information, fait partie de la voirie départementale. Pose d'un nouveau candélabre à l'entrée de l'église et remplacement de 50 globes d'éclairage public par de nouvelles

lanternes LED

Travaux réalisés en 2020 :

Renforcement de la sécurité et réduction des nuisances par la mise en fonctionnement de 2 caméras supplémentaires sur le site de la Mairie et de l'école élémentaire M.Barrouquère-theil.



Cimetière : Remise en état des portes et serrures du dépositaire et adjonction de 8 emplacements au Colombarium

Bâtiments :

Remplacement des menuiseries de fenêtres
Rénovation de l'ancien presbytère
Rénovation d'un bureau à la maison témoin
Remplacement d'une partie du toit de la Poste
Création d'une cantine à l'école maternelle

Fin d'un chantier d'enfouissement des réseaux : Enedis éclairage public et Orange rue F.Lamaze et rue Pasteur

Rénovation d'un espace douche au stade Hispano et remplacement des lampes d'éclairage stade Hispano

Espaces verts : élagage , fauchage épareuse

Projets pour 2021

Voirie :

Travaux tri couche et remise en état des trottoirs de la commune progressivement

Bâtiments :

Eglise : projet de réhabilitation de la façade

Maison témoin : peintures extérieures

Salle polyvalente : extension et couverture de la cave

Salle du judo : reprise du bardage

Garage ancien Sictom rue Pasteur : reprise et aménagement

Stade Hispano : rénovation de la 2ème partie des douches

Travaux prévus pour renforcer la sécurité et réduire les nuisances

- Reprise des travaux d'enfouissement des réseaux Enedis, éclairage public et Orange rue H.Barbusse(angle de la rue Maurice Thorez et Gabriel Péri)
- Création d'un plateau surélevé au niveau de la pâtisserie Mur pour ralentir la vitesse de circulation

Autres aménagements :

- Installation d'un panneau d'information place l'Artigue (face à la pharmacie, place de la fontaine)
- Remplacement du standard téléphonique de la Mairie.

Les travaux conduits sur la commune sont de natures très diverses. Ils sont suivis par la commission Travaux , sécurité et infrastructures sous la responsabilité de Mr le Maire :

Commission travaux :

Adjoint en charge de la commission travaux : Raymond Dupont 1^{er} adjoint

Membres de la commission : J-P Sempastours, J-F Larroque, P.Roudier, B.Dubarry, P-J Huillet, O.Laudebat, M-P Baron

Un compte rendu régulier de l'état d'avancement des travaux est fait auprès du conseil municipal permettant échanges et réponses aux questions.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Ccas est à l'écoute des personnes qui rencontrent des difficultés particulières.

Durant le confinement, les élus de la commission ont contacté les personnes seules ou malades qui s'étaient manifestées auprès des services de la Mairie pour leur proposer de l'aide.

Si vous souhaitez, vous ou une personne de votre entourage, être mis en relation avec ce service, vous pouvez appeler la mairie au 05.62.33.07.29.

Commission action sociale :

Adjointe en charge de la commission du CCAS : Marie-Paule Baron

Membres de la commission : Sylvie Crescent, Paule Huillet, Françoise Trouilh, Bernard Larrieu, Pascal Roudié.

Membres de la société civile : un représentant de la mission locale, de l'Udaf, des personnes en situation de handicap, du monde associatif et des seniors.

Patrimoine de Soues : les travaux continuent

Depuis plusieurs années, le conseil municipal de Soues s'est attaché à recenser et protéger le patrimoine de la commune.

L'aventure continue avec la visite de Mme Berdoy, ingénieure d'étude au service régional de l'archéologie.



Ce dernier est « chargé de mettre en œuvre, dans la région, la politique de l'Etat en matière d'archéologie et plus particulièrement d'accomplir les missions suivantes : inventories, étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique. Son domaine d'action s'étend des origines de l'homme, dans la région, jusqu'à hier ». Guidés par Jean François Perrut, et accompagnés par Mr le Maire et des membres de la commission patrimoine, Anne Berdoy et Thibault de Rouvray ont parcouru notre commune afin d'en recenser le patrimoine et de l'inscrire sur la carte archéologique établie par la DRAC. De l'emplacement présumé des anciennes tours médiévales, à la fonderie Dencausse, de l'ancienne papeterie, à l'ouvrage des Pertuis, (une pièce maîtresse du système de canaux qui alimentait la ville de Tarbes au XIX^{ème} siècle) autant de marques du passé à découvrir lors de prochaines journées du patrimoine ou de balades insolites. Jean-Michel DELAVAUULT

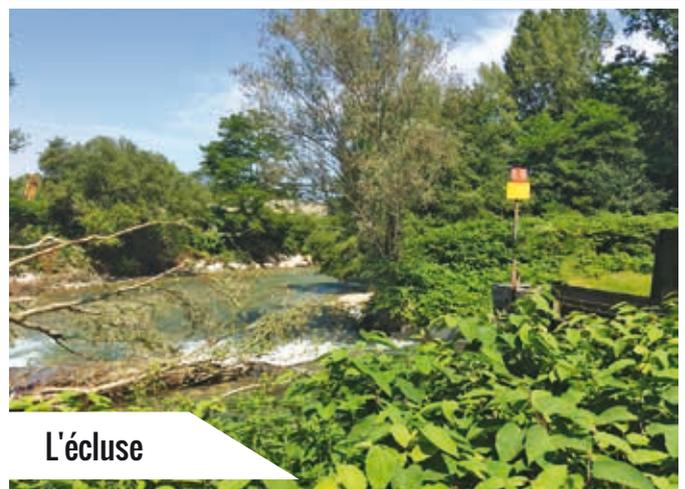
Conférence de Thibaut de Rouvray, chargé de

mission inventaire, 11 Octobre 2019 à l'église de Soues

Thibaut de Rouvray était invité par la commission Culture et patrimoine de la commune à présenter aux Souessois une histoire documentée de son église. Il avait été plusieurs fois invité par la commune à donner des conseils en matière de restauration, pour faire l'inventaire des objets liturgiques, pour faire découvrir à une équipe d'élus les cloches de l'église et leurs inscriptions. Lors de cette conférence, Monsieur de Rouvray a beaucoup intéressé un public de nombreux Souessois et d'amis des arts, tenus en haleine par la solidité de ses connaissances et la qualité de l'exposé.



Les Pertuis



L'écluse

➤ Les cloches Dencausse



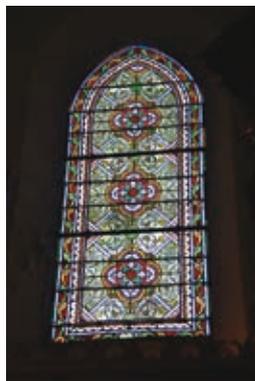
La famille Dencausse créa une fonderie de cloches vers 1650 à Soues avant qu'une de ses branches s'installe dans la ville de Tarbes. Ce sont à l'origine des artisans du métal,

martinayres ; on suit leur activité sur 9 générations, du règne de Louis XIV à 1930 environ (travaux de Guy Poeydomenge). Ils fournissent des milliers de cloches dans tout le Sud-Ouest de la France. Pour l'église de Soues, on sait qu'ils rénovent les cloches en 1810 et en 1827 puis fabriquent les 3 cloches actuelles. Sous la conduite de Thibaut de Rouvray, le Maire et 8 conseillers municipaux ont découvert les inscriptions sur ces cloches lors de leur visite du 28 juin 2019 : En 1842, Jean Dencausse réalise une cloche. Dominique Senmartin, est président de la fabrique (gestionnaire de paroisse), le curé étant Jean-Baptiste Gaye et les parrains, Joseph Carrère (Maire) et sa femme Rose. En 1853, Jean, Zéphirin et Dominique Dencausse signent la plus grosse cloche, dédiée à Saint Pierre. M et Mme Ferran sont parrains, M Carrère, Maire, et l'ensemble du conseil municipal figurent sur le corps de la cloche ; comme M Gassan, instituteur, qui est aussi secrétaire de



la Mairie. En 1864, Jean Dencausse réalise la plus petite des trois, Jean Salles est curé, Alexandre Carrère (Maire) et Anastasie Carrère en sont les parrains.

Une anecdote historique :



A Soues, comme dans d'autres communes, les cloches sonnaient pour éloigner l'orage. En 1783, la population s'est rassemblée dans l'église afin de prier pour sauver les récoltes.

Les verrières de l'église : proviennent de l'atelier Toulousain Louis Saint Blancat fondé en 1880

La décoration du chœur de l'église s'organise autour de la boiserie qui surmonte l'autel, appelée retable. Cet ensemble mobilier du XVIII^e siècle, en bois sculpté, peint et doré, constitue une des richesses du patrimoine de Soues. C'est une œuvre baroque où le tabernacle occupe une place centrale, surmonté de la statue de saint Pierre. Les dorures sont encore très présentes autour d'un autel majestueux à parements de marbres, encadré de grands panneaux de boiseries ornées de toiles peintes (Adoration des Mages et des Bergers). Une belle chaire à prêcher avec son escalier sculpté et les boiseries des chapelles latérales complètent cet ensemble illustrant l'art baroque pyrénéen. Ce travail, en cours de réalisation en 1783 (source archives de Tarbes), s'inscrit dans la tradition de grands ateliers locaux comme celui du sculpteur Dominique Ferrère. Compte tenu de l'intérêt artistique et historique de ce retable, le conseil municipal de Soues sollicite son inscription comme Monument Historique dans le but de le protéger.

Jean-François Perrut



➤ L'église de Soues, cœur du village ancien

Le bâtiment que l'on distingue nettement en s'approchant de Soues n'a pas toujours eu l'apparence actuelle. Une longue histoire l'a marqué dont on peut dégager trois grandes étapes :

Du Moyen Age à la Renaissance : A l'époque romane (X^e-XI^e siècles) l'église fait partie d'un enclos ecclésial fortifié servant de refuge aux habitants. On pourrait lui associer, à proximité immédiate, deux tours disparues qui commandaient le passage de l'Adour et la route de Tarbes. On voit encore aujourd'hui sur le mur d'entrée de l'église une pierre gravée d'un chrisme, symbole chrétien, datant du XI^e-XII^e siècle.

On peut situer entre 1500 et 1550 la construction du chœur, orienté à l'Est et de l'ancienne sacristie, au nord ; la nef de l'église est alors vraisemblablement charpentée et couverte par une fausse voûte en bois. Il faut imaginer un clocher-mur fermant l'église à l'Ouest.

En 1569, l'armée protestante de Montgomery passe à Soues, incendie l'église – et beaucoup d'autres aux alentours – remonte l'Adour jusqu'à Montgaillard puis se dirige vers Navarrenx.

Le renouveau baroque

La reconstruction de l'église se poursuit de la fin

du XVI^es jusqu'au XVIII^es ; à cette époque, la nef est restaurée, les deux chapelles sont ajoutées, et le clocher est couronné d'un dôme de charpente recouvert d'ardoises.

La paroisse, les habitants et les confréries font réaliser des peintures et décorations et notamment le retable central (cf. ci-contre).

Le visage d'aujourd'hui

Au XIX^es, La prospérité de la commune se manifeste par une grande opération de rénovation : un nouveau clocher (1860-1865) est bâti en ajout de la nef ; il s'élève beaucoup plus haut et reçoit les deux cloches existantes complétées d'une troisième. Vient alors le chantier de restauration complète de la nef (1895-1899, architecte Vergez) : la voûte maçonnée, les culots sculptés, les arcs des chapelles, la tribune, les sols. On entreprend aussi la rénovation de la chaire et des boiseries. A l'extérieur, la grande croix du serrurier Lacaze (1827) dressée au centre de la place de l'église, et l'ensemble du terre-plein font l'objet d'un réaménagement à la sortie de la Seconde guerre mondiale ; le cimetière est transféré complètement, et un monument aux morts bâti à l'emplacement actuel (1947). Une nouvelle sacristie est bâtie au Sud.

Un projet de participation citoyenne

La valorisation du patrimoine, c'est l'affaire de tous



Souessois, Souessoises

La commission chargée du patrimoine souhaite associer les citoyens de la commune à ses actions. Le patrimoine, c'est nous ! il est là, partout, dans nos greniers, dans nos mémoires, dans nos volontés de préserver, de valoriser ce qui le mérite à nos yeux. Aidez-nous, de l'identification des éléments du patrimoine à la proposition d'action de valorisation. Nous pourrions ainsi renforcer le dialogue entre les souessois et leurs élus et améliorer la pertinence et l'efficacité de l'action publique.

Une co-construction citoyenne autour du passé de notre commune.

La finalité ? Ancrer des pratiques de participation citoyenne à partir de cas concrets.

Venez nous montrer, nous apprendre, nous raconter le Soues d'hier

Tous ensemble, mettons Soues en scène !

Nous vous attendons.....

Mairie de Soues

26 rue André Fourcade

65430 Soues

05.62.33.07.29

www.soues.com



La laïcité, ciment de la République.

La mort, horrible, le 16 octobre dernier, d'un professeur courageux, conséquence du fait qu'il avait abordé en classe un sujet sur la question de la liberté d'expression, est révoltante.

C'est un symbole de la République, celui de la liberté d'enseigner, qui a été attaqué !
L'unité républicaine doit impérativement prévaloir devant cette violence inadmissible.

Cela nous renvoie inéluctablement à l'un des « quatre piliers de la nationalité » au sens ou Patrick Weill (directeur de recherches au CNRS) les décrivaient dans un article paru dans le Monde du 24 août 2010, plus particulièrement celui la Laïcité.
Cette laïcité qui repose, depuis 1905, sur trois principes essentiels :

- la liberté de conscience
- la séparation de l'Église et de l'État
- le libre exercice de tous les cultes

« La République jusqu'au bout » disait Jaurès. Une République laïque qui ne limite pas les libertés et va vers l'Égalité réelle, dans l'esprit des droits universels nés de la révolution française.

L'ADN de la gauche, c'est la défense historique de la laïcité

C'est aussi une République ni athée, ni croyante, ni agnostique qui doit défendre jusqu'au bout ses « hussards noirs » que sont les enseignants contre l'obscurantisme.

En s'attaquant à eux, c'est à notre République qu'on s'attaque

Ne l'oublions jamais.

Guy Poeydomenge

« *Hussard noir* » est le surnom donné aux instituteurs publics sous la III^e République après le vote des lois scolaires dites « lois Jules Ferry » et le vote de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905.

LES ECOLES

En cette rentrée de septembre 2020, les effectifs de l'école connaissent une légère baisse comme dans de nombreuses communes du département.

- 4 classes à l'école maternelle pour 96 enfants (103 élèves en 2019)
- 7 classes à l'école élémentaire pour 160 enfants (167 élèves en 2019)



Depuis toujours, très attentive au bien-être des enfants, la municipalité s'est engagée à garantir les meilleures conditions possibles pour faciliter leurs apprentissages, permettre l'épanouissement à l'école et assurer une restauration de qualité. L'éducation Nationale gère le personnel enseignant et les programmes scolaires mais la commune prend à sa charge toutes les autres dépenses :

- A l'école maternelle, **chaque classe bénéficie de la présence d'une ATSEM à temps plein**
- Mise à disposition d'agents communaux pour assurer **l'initiation informatique, l'éveil musical, la gestion de la BCD, l'entretien et le**

fonctionnement des bâtiments, l'aménagement de locaux pour les enfants en situation de handicap, la **gestion et l'encadrement** des temps de cantine et garderie mais aussi **la formation des agents, l'achat des fournitures pour l'école** (ordinateurs, photocopieurs...), **les sorties culturelles et sportives** des enfants, les **goûters** de Noël et de fin d'année scolaire et **l'abonnement informatique** pour que les enseignants puissent communiquer avec les familles.

- La commune participe également au fonctionnement de l'accueil de loisirs « Les aventuriers » et de l'Espace jeunes pour permettre aux familles souessoises de bénéficier d'un tarif privilégié pour leurs enfants.
- Et plus tard, une participation au foyer du collège référent (Voltaire) lors de l'entrée au collège.

Un protocole sanitaire précis a été mis en place dans les écoles et les restaurants scolaires du village dans le respect des consignes nationales et municipales. Tout est organisé pour faciliter le lavage des mains, le respect des distances et des gestes barrières.

Commission scolaire

Adjointe en charge des affaires scolaires : Danièle Coronado

Membres : Nathalie Bernad-Daoud, Colette Cames, Betty Colorado, Dominique Erraçarret, Bernard Larrieu,

Un restaurant scolaire à l'école maternelle depuis le 1^{er} septembre 2020

La municipalité a décidé de donner la priorité à la réalisation d'un restaurant scolaire sur le site de l'école maternelle. L'objectif étant de permettre aux petits écoliers de déjeuner sur place dans des conditions optimales tant au plan de la sécurité que du confort.



Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2020, le restaurant est opérationnel grâce à l'implication des agents des ateliers communaux qui y ont travaillé sans relâche tout l'été.

Une cinquantaine d'enfants y déjeune chaque jour dans une ambiance détendue sous la surveillance bienveillante de leurs ATSEM : Marie-Noëlle, Christine, Sylvie et Johanna.

Les circuits courts et la qualité des aliments sont privilégiés. Les repas servis sont élaborés par une diététicienne et amenés sur place par la société Elior.

Le restaurant est géré par Anne-Lyse, responsable formée aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire ; elle a assuré le fonctionnement et la logistique de ce nouveau service dès son ouverture. Marina vient en renfort pour la préparation et le service des temps de repas et de garderie.

Elles décorent régulièrement le réfectoire selon les périodes et les saisons, (carnaval, Noël, semaine du goût...) pour y accueillir les enfants ravis. Il suffisait de les regarder au moment de Noël quand ils ont découvert sapin, décorations et personnages colorés qui les attendaient dès l'entrée.

D'ailleurs, nos petits écoliers ne vont pas oublier ce jour du Noël 2020 à la cantine, quand toute l'équipe a coiffé un bonnet rouge et que le Père Noël (une

marionnette géante) a eu droit à un pas de danse avec Marie-Noëlle, ce qui a fait hurler de rire les enfants...et les adultes.

Merci aussi aux bénévoles, Annie, Christiane et Jeanine qui viennent à tour de rôle aider au service du réfectoire.

Les enfants les connaissent bien et sont heureux de les retrouver toujours souriantes et patientes.



Restaurant de l'école Michel Barrouquère-Theil

Au restaurant scolaire de l'école élémentaire, ce sont Espérance (responsable) et Delphine son adjointe qui s'occupent de tout préparer pour accueillir les enfants lors du repas de midi. Les élèves de CP, CE1 et CE2 déjeunent en premier puis ce seront les CM1 et CM2 qui prendront le relais. Ceci afin de respecter les règles sanitaires en vigueur à l'école.

Tout est préparé avant l'arrivée des écoliers, il n'y a donc pas d'attente pour se mettre à table. En moyenne chaque jour, c'est une centaine d'enfants qui sont accueillis dans des conditions leur permettant de déjeuner tranquillement dans une ambiance détendue. Ils sont surveillés et servis par les agents municipaux en charge de la cantine et des garderies : Bernadette, Pilar, Nadine et Pascale.

Merci aux bénévoles, Françoise, Colette et Josette,

qui viennent aider à tour de rôle chaque jour pour le plus grand plaisir des enfants.

Une formation complémentaire aux règles d'hygiène en lien avec le protocole sanitaire actuel a été suivie par le personnel des 2 restaurants scolaires courant septembre 2020.



➤ Les temps de garderie

Temps de garderie : Avant la classe, dès 7h30 le matin et le soir après la classe jusqu'à 18h30, la garderie est gratuite. Elle est assurée par les agents municipaux dans le respect du protocole sanitaire.

A la **maternelle**, pendant les temps de garderie, les enfants jouent avec le tableau découverte fabriqué par Papi Bernard pour apprendre à lacer les chaussures par exemple et à développer les capacités manuelles. Des activités dessins, jeux de société, jardinage, lecture mais également jeux d'extérieur quand le temps le permet sont proposées chaque jour par Isabelle et Marina, les deux agents communaux en charge de ces moments avant ou après le temps d'école.

La garderie de l'**école élémentaire Michel Barrouquère-Theil** est assurée par Bernadette, Pilar, Nadine, Pascale, Anne-lyse et Delphine le matin et soir. Jany et Nathalie interviennent à 11h 45 jusqu'à l'arrivée des parents, elles assurent aussi la sécurité



Entre copains devant le tableau des découvertes à la maternelle

du passage protégé devant l'école le matin dès 8h. Divers ateliers, jeux de société, fabrication de figurines ... et jeux en extérieur sont proposés aux enfants chaque jour.



Ateliers création, un bon moment



➤ Association des parents d'élèves : « les cigognes à l'école »

Dans chacune des écoles, les élections des parents d'élèves ont eu lieu en ce mois de novembre 2020.

Les membres de l'association des parents d'élèves « les cigognes à l'école » n'ont pas pu organiser, en cette année 2020, les diverses manifestations fort appréciées (carnaval, après-midi récréative, chasse aux œufs de Pâques...) du fait de la situation

sanitaire.

Espérons que ces moments conviviaux puissent à nouveau animer les prochains mois avec l'idée d'une fête de fin d'année réunissant les 2 écoles si la situation le permet.

Vous pouvez contacter l'association par mail si vous le souhaitez à : cigognesalecole@laposte.net

L'accueil de loisirs :

La commune participe financièrement au fonctionnement de l'accueil de loisirs « Les Aventuriers » afin de permettre aux familles souessoises de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Pour les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 11 ans, le centre est ouvert les mercredis et vacances scolaires sauf Noël. Le programme d'activité est disponible sur le site soues.com.

Pour les contacter : tél 05.62.33.96.50 ou

06.45.65.08.40 ou par mail : lesaventuriers@orange.fr

Un magnifique graph a été réalisé par Killa (Damien Postollec) afin de donner de la couleur aux bâtiments qui reçoivent ces enfants à l'espace Jean Jaurès. Ces locaux ont été repeints en avril 2020 par les conseillers municipaux de Soues puis Killa a laissé libre cours à son inspiration et nous l'en remercions.



Les élus ont repeint les locaux de l'accueil de loisirs début 2020 avant la crise du covid-19



Un grand merci à Killa pour ce graph

➤ L'espace jeunes :

A partir de l'entrée au collège, c'est l'espace jeune qui propose des activités adaptées aux souhaits des adolescents autour de projets communs. Chantiers d'été, voyages, sorties, tout est fait pour leur permettre de passer de bons moments tout en développant l'autonomie et le respect des règles de la vie en groupe.

Pour les contacter 06.70.74.18.18 ou foyerjeunebz@mouvement-rural.org



Anciens combattants

Association Républicaine des anciens Combattants et Victimes de Guerre.



**Cérémonie du 11 novembre
au monument aux morts de Soues**

Cette année 2020 a été difficile à vivre pour le monde des anciens combattants suite aux différentes mesures de confinement. Cependant, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal de SOUES, l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, les porte-drapeaux ont tenu à respecter le devoir de mémoire et l'hommage aux morts, lors des cérémonies du 8 mai 2020, 75 ans après l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale et de la commémoration de l'armistice de 1918, le 11 novembre.

Résignés mais pas abattus, les anciens combattants restent optimistes quant aux cérémonies et événements à venir en 2021.

Plus que jamais, restons attachés à notre histoire, et continuons d'honorer nos morts pour la France, parce qu'ils ont, en donnant leur vie, acquis un droit sur la nôtre. Le Président des Anciens Combattants, M. SOUYEUX Patrick

Hommage à Mr Henri KNOFF



Henri Knopf

Ancien combattant de l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Monsieur Henri KNOFF nous a quitté à l'âge de 94 ans, le 10 juin 2020. Ancien résistant, il avait participé

avec le groupe du commandant Gaston MURRAY à la libération de TARBES, aux violents combats de la Ruche et de la côte de Piétat, avant d'être engagé au sein de la colonne Soule dans les combats de



la libération depuis Mimbaste jusqu'à JONZAC, combats au cours desquels il sera blessé.

Juif allemand, né à DRESDE, il avait fui l'Allemagne nazi avec ses parents pour se réfugier à PARIS. Apprenti jockey chez William HEAD, il s'était caché sous un cheval dans un wagon, et avait rejoint sa famille à CAUTERETS. Il est ensuite accueilli et caché à SOUES par la famille de Dominique LAPIERRE et intégré au groupe de résistance MURRAY. Monsieur HENRI KNOFF reçut, à juste titre, la Croix du Combattant Volontaire 39/45, le 19/03/2016.

Henry, notre américain de cœur, était un ardent défenseur du devoir de mémoire et n'a eu de cesse de communiquer avec les jeunes générations, de transmettre ce témoignage de toute une vie, consacrée à la défense de notre pays.

Henry, nous manque déjà pour tout cela. Prolonger son action est certainement la plus belle des façons de rendre hommage à sa mémoire.



Raymond Callizo (en vert) au milieu de ses camarades anciens combattants lors de la remise de médaille

Hommage à Monsieur Raymond CALLIZO

Beaucoup d'émotion à l'annonce de la disparition subite de Monsieur Raymond CALLIZO, en cette période et année 2020, particulièrement difficile pour le monde des Anciens Combattants.

J'adresse un hommage mérité au nom de l'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Homme avenant, loyal, estimé de tous, il était titulaire de la croix de combattant, de la médaille commémorative de la guerre d'Algérie et de la médaille du titre de reconnaissance de la nation. Je vous dis simplement merci pour ce que vous avez donné et soyez fier de ce que vous avez fait, que votre souvenir demeure à jamais en notre mémoire.

**Le président départemental,
Patrick SOUYEUX**

BMX :



Depuis sa création, la section compte de nombreux Pilotes qui ont obtenu des résultats comme des titres de Champion de France, d'Europe et du Monde, de nombreux titres de Vice-champion de France et podiums France, Europe et Monde.

Notre section compte une centaine de licenciés et continue à promouvoir la pratique du BMX dans le département des Hautes-Pyrénées. Pour cela, 5 entraîneurs qualifiés prodiguent des entraînements pour tous : initiation - loisir/perfectionnement et haut niveau.

Compte tenu du contexte actuel COVID que nous vivons depuis mars 2020 (1^{er} confinement) l'organisation du Challenge France que nous devions organiser en avril 2020 a été annulée.

Les entraînements ont également été suspendus et les organisations de compétitions repoussées à des dates ultérieures jusqu'à être annulées. Le trophée de France des catégories Minimes et moins a pu se faire fin août et 26 pilotes du club ont fait le déplacement pour défendre les couleurs de leur club et représenter le département.

Les résultats, plus que remarquables, ont permis au club de terminer 12^{ème} club de France et 1^{er} de la région Occitanie et du Sud-Ouest.

Nous remercions vivement nos entraîneurs qui ont organisé tout l'été, des séances d'entraînement afin de permettre à nos pilotes d'arriver à cette compétition, prêts physiquement et mentalement. Le championnat de France des pilotes Cadet et plus qui devait se dérouler en octobre à Lempdes a également été annulé (2^e confinement) .

Malgré cette période difficile sportivement et psychologiquement, nos pilotes sont toujours motivés pour continuer la pratique du BMX et nous avons déjà une vingtaine de nouveaux pilotes inscrits depuis la rentrée de septembre.

Nous remercions vivement la commune de Soues et le Département pour leur aide sans faille depuis de nombreuses années.

Ghislaine Soucaze
Présidente du BMX



Marche nordique

Journée nationale Marche Nordique
La Fédération Française d'Athlétisme organise tous les ans des journées découvertes de la marche nordique.

C'est le dimanche 27 septembre que le club local a répondu à cet appel et a organisé une journée découverte sur notre stade d'athlétisme et dans l'espace autour du Lac de Soues.

Une vingtaine de personnes, chiffre correspondant aux capacités d'encadrement et de matériel disponible mais également au respect des consignes sanitaires en vigueur ont pu participer à cette belle journée.

Après une initiation en début de matinée et un repas froid partagé, l'après-midi a été consacré à la mise en pratique sur un circuit de 5 kms le long du Caminadour et autour du Lac.

Au final, 8 participants ont décidé de rejoindre notre club à la grande satisfaction des membres du bureau. Un couple de Lyonnais en vacance

a également découvert cette discipline et va poursuivre la démarche dans un club proche de leur domicile

Un grand merci à la mairie pour nous avoir autorisé à organiser cette journée découverte sur cet espace magnifique du lac.



MONKEY BOX

Quel joli nom pour la nouvelle salle de sport à Soues, au 30C avenue de la Libération. Guillaume Rispail en est le gérant. Coach sportif de profession, il s'est lancé dans cette aventure depuis le 14 septembre 2020. Crossfit, fitness, stretching centrés davantage dans le domaine de la santé, plutôt que la compétition. Une vision qui lui semble plus propre et saine. Ce qui permet à tous les adhérents de tous niveaux de retrouver un résultat et une satisfaction personnelle. Un sport accessible à tout le monde, aux adultes comme aux enfants de 4 à 15 ans. Une intervenante, Aurélie Cerver, s'est associée pour ce challenge et enseigne le Pilate, qui s'oriente vers le gainage, les muscles, la posture etc. Les créneaux d'ouverture sont : 7 h20 à 20h30 2 fois par semaine 9h / 20h30 le samedi 14h à 16h30. Sachant que la Covid est venue perturber leur activité durant quelques mois, à présent on ne peut que leur souhaiter bon vent pour l'avenir.

« Il y a des épidémies de tout ordre; le goût du sport est une épidémie de santé » Jean Giraudoux



Amicale Tarbes Auto Rétro

Malgré le Covid 19, le 19^{ème} rassemblement de véhicules anciens organisé par notre amicale remporte un vif succès très encourageant pour toute notre équipe. Manifestation simple très appréciée de tous, mettant une pause à la rigueur imposée par ce fameux Covid et rétablissant ainsi un contact tant espéré entre passionnés et amateurs de belles anciennes. Une météo clémente justifie cette fréquentation supérieure à l'habitude, malgré certaines défections dues aux craintes d'une température excessive et du risque que fait planer le Covid. Respectant mesures de sécurité et gestes barrières, les participants s'évalent pour leur plus grand plaisir sur tout l'espace offert par les abords du lac. Cette année pas de vide grenier ni de repas traditionnel, juste un petit vin d'honneur apporte une bonne touche de convivialité, ensuite

les participants s'installent au bord du lac par petits groupes pour un pique-nique à l'ombre des arbres avec les "anciennes" à côté constituant vraiment une scène d'époque. Gérard à la sono pour son animation musicale années sixties bien en harmonie avec le thème rétro de cette journée et le rappel régulier des consignes de sécurité. Merci aussi aux nombreux clubs ayant répondu à notre invitation. C'est quelques 150 véhicules de tous types et de tous âges qui font briller leurs chromes à la grande fierté de leurs propriétaires. De la torpédo Morris Cowley de 1922 à la Lamborghini Murcielago en passant par la Pontiac Solstice ou la mythique Ford Mustang. Toutes suscitent un vif intérêt de la part des jeunes et moins jeunes.

Claude Cames



Esthéticienne à domicile



C'est depuis le 1^{er} janvier 2020 que la Souessoise, Jennifer Deshayes, a ouvert son cabinet d'esthétique et de socio-esthétique à domicile. Soins du visage et du corps, beauté du

regard, maquillage, épilation mais également manucure et pédicure sont disponibles dans sa carte des soins. Sans oublier le « forfait mariée » qui permettra de se faire la plus belle pour ce grand jour. Jennifer se déplace à votre domicile les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 19 heures et les mercredis et samedis de 9h30 à 13h30. Après plus de 12 ans d'expérience, elle a choisi de compléter ses compétences par une formation en socio-esthétique.

Cette technique permet d'apporter une véritable sérénité, de favoriser la confiance et l'estime de soi grâce à une pratique de soins esthétiques adaptés avec comme principaux outils, le toucher, l'écoute et le dialogue. Elle propose également quelques ateliers comme celui qui apprend à fabriquer ses propres produits cosmétiques naturels. N'hésitez pas à la contacter pour avoir plus de précisions ou prendre un rendez-vous au 07 82 19 86 27 ou j.deshayes.se@gmail.com

La pharmacie

La pharmacie sera transférée au 22.24 rue Jean Maumus, soit face à l'emplacement actuel. Les travaux réalisés par des entreprises locales seront achevés à la fin du mois d'avril..

Le nouveau local, objet du transfert, améliorera sans conteste le service rendu à la population de Soues et des communes voisines. En effet l'accessibilité a été repensée, une surface plus importante permettra l'aménagement d'une zone orthopédie ainsi que d'un espace confidentiel, tout en assurant un meilleur confort aux patients et au personnel officinal. Cette nouvelle structure permettra donc de répondre aux nouvelles missions de la profession ainsi qu'aux exigences des pouvoirs publics au regard de ces missions.

A l'étage 4 cabinets médicaux seront aménagés à la disposition de professionnels de santé.

Un médecin gynécologue et un cabinet d'infirmières ont déjà manifesté leur intérêt pour intégrer la nouvelle structure.



La pharmacie telle que vous la verrez courant 2021

Micro crèche à Soues

Deux professionnelles de la Petite Enfance souhaitent ouvrir une micro crèche à Soues en septembre 2021.

Une micro crèche est une structure d'accueil collectif, d'une capacité maximale de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, encadrés par des professionnels de la Petite Enfance.

Elles mettront en place un accueil familial pour que chaque enfant évolue à son rythme et se sente « comme à la maison ».

Vous trouverez dans ce numéro un questionnaire à compléter et à retourner soit :

- En le déposant à la Mairie.
- En l'envoyant par mail à l'adresse suivante : micro-crechesoues@gmail.com
- En le remplissant en ligne via le site internet de la Mairie.

Ce questionnaire leur permettra d'évaluer concrètement les besoins des familles souessoises et de les contacter pour leur apporter toutes les réponses complémentaires.

Marché alimentaire, le mercredi matin, place l'Artigue.

Quel agréable moment de se retrouver au marché, tous les mercredis matins sur la place de la fontaine. Toujours chaleureux et disponibles, nos huit commerçants nous accueillent devant leur étal, à proposer leurs produits régionaux. Un large éventail s'offre à notre clientèle, pour renouer avec cette tradition du marché.

Les fruits et légumes, les miels, les oeufs et volailles, les produits laitiers, la charcuterie/ fromagerie, la boucherie, la poissonnerie et la couscousserie. Le vieil adage est bien réel, « Nous sommes ce que nous mangeons » Le marché de Soues est devenu incontournable. Tout en chacun reconnaît qu'il est bien plus pertinent de s'y rendre. Car cette proximité permet les achats de produits frais sur place ou sur commande. De plus, il fédère les rencontres, les retrouvailles, les discussions, des moments de rigolade, de détente, qui demeurent un luxe, en ces périodes toujours si difficiles.

Paule Huillet



Téléthon

Le Téléthon est organisé pour la première fois en 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotomies de Steinert) essentiellement ; mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. Pour cela, la Ville de SOUES et les Associations Souessoises ont travaillé ensemble depuis 2008 à l'organisation de cette manifestation. Cette année particulière, n'aura pas été honorée des manifestations nombreuses organisées par la Mairie et toutes les Associations Souessoises pour cause de covid-19 mais des dons sont possibles soit en ligne soit en déposant un chèque à la Mairie de Soues dans l'urne prévue à cet effet. Pour faire un don en ligne, il vous suffit de vous rendre sur le site soues.com et de cliquer sur le lien : <https://soutenir.afmtelethon.fr/communedesoues.65430>

Dons toujours possibles jusqu'à fin mars 2020 Merci à tous les particuliers et toutes les associations qui ont apporté leur contribution à cette collecte. Montant récolté au 9 janvier : 2 295 €.



Photo archive 2019

Les croissants du coeur, une belle action



Christian Perez et Ernest Mur très engagés pour soutenir les soignants.

Dès le premier confinement, le souessois Christian Pérez a décidé de se rendre utile afin de soutenir le personnel soignant

dans sa lutte quotidienne contre la covid-19. Il a eu l'idée d'organiser les tournées des « croissants du cœur ». Le système est simple : en achetant son pain, chaque client pouvait participer à la collecte pour confectionner des croissants à destination du personnel médical. Christian a su mobiliser les boulangers du village, Mur et Mengelle mais aussi Cazaux à Laloubère, Blachère à Séméac et les Intermarchés de Séméac et Juillan pour participer à cette action de solidarité et

de générosité. Le personnel soignant de l'hôpital, des cliniques tarbaises, du centre de dépistage mais aussi les pompiers ont été très touchés par cette démarche et ont félicité notre souessois en le remerciant chaleureusement sur leurs sites facebook. Toutes nos félicitations et nos remerciements à tous ceux qui ont participé à cette action généreuse et en particulier à Christian qui l'a initiée pendant les 2 confinements.

Centre de dépistage Covid

Pendant plus d'un mois, la municipalité de Soues a mis à disposition du centre de dépistage covid un local adapté sur le site du lac de Soues.

Les installations internet prises en charge par la mairie et l'aménagement intérieur du local avec plusieurs box individuels ont permis d'accueillir plus de 500 personnes venues pour réaliser un test de dépistage covid-19. Victime de son succès, le centre avait besoin d'un local beaucoup plus grand tout en étant en cohérence avec le protocole sanitaire en vigueur.

Grâce à la collaboration entre les élus des communes de Soues et de Barbazan-Debat, une solution a été trouvée et proposée au groupe d'infirmiers dans la commune voisine afin qu'ils puissent continuer leur activité dans un périmètre géographique favorable pour les Souessois.

Adresse : rue du Néouvielle Barbazan-debat

Pour effectuer un test, vous pouvez vous présenter sans rendez-vous, munis de votre carte vitale et de votre carte mutuelle ; la démarche est prise en charge par la sécurité sociale et sera donc gratuite pour les assurés. Ne pas oublier de vous munir de votre masque bien évidemment.



L'âne et la chèvre ou des goûts et des couleurs

Mathilde demande à Paul d'aller lui cueillir quelques belles fleurs qu'elle voit dans la prairie où se trouve l'âne et la chèvre. Paul escalade la barrière et commence à cueillir les fleurs.

L'âne dit à la chèvre:

«Ne nous inquiétons pas. Il ne sait pas ce qui est bon : il va prendre les fleurs et nous laisser toute l'herbe !



TROUVE LES MOTS SUIVANTS.
 CHOCOLAT - GUERMAUVE - CARAMEL - REGLISSE - BONBON - NOUGAT
 SUCETTE - LICORNE - PRALINE - OURS - PAPILLOTE - BERINGOT

TROUVE L'INTRUS DANS LA LISTE

T	R	E	G	L	I	S	S	E		
O	B	S	U	C	E	T	T	E		
G	O	P	R	A	L	I	N	E		
N	U	B	O	N	B	O	N			
I	R	R	T	A	G	U	O	N		
L	S	L	I	C	O	R	N	E		
R	A	C	H	O	C	H	O	L	A	T
E	E	V	A	M	I	U	G	V		
B	C	A	R	A	M	E	L			
O	E	T	O	L	L	I	P	A	P	

LE MOT MYSTERE : Il reste 5 lettres non entourées.
 Note les dans l'ordre, elles forment un mot.

Voici la réponse au jeu : Trouve les mots

Le mot mystère : bravo
 L'intrus : licorne

COLORIE

ROUGE EN BLEU
 JAUNE EN VERT
 BLEU EN ROUGE
 VERT EN JAUNE

Et maintenant dis les couleurs que tu vois, et non pas les mots que tu lis.



CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE VILLAGE ?

Quizz : Connaissez-vous bien notre village ?

Essayez de répondre aux questions suivantes

- A/ Combien d'habitants à Soues au 1^{er} janvier 2020 ?
- 2817 3466 3061
- B/ Combien de naissances en moyenne par an ?
- 6 25 31
- C/ Combien de décès en moyenne par an ?
- 12 27 42
- D/ Combien de jeunes de moins de 18 ans ?
- 628 220 143
- E/ Combien de retraités dans la commune ?
- 620 887 341



Les réponses au quizz

A.3061-B.25-C.27-D.628-E.887

Le marché alimentaire se tient place l'Artigue, connaissez-vous l'histoire de son nom ?

Roger Chabat, ancien conseiller municipal avait fait des recherches et voici ce qu'il avait découvert..

POURQUOI PAS ? A PROPOS DE LA DENOMINATION " PLACE LARTIGUE " :

- Une consultation de documents (provenance archives de Mme NOEL) relate une vente intervenue le 14 avril 1781, entre THOMAS BARTHEMY, COMTE de CASTELBATAZ et, LOUIS GASTON, MARQUIS de CASTELBATAZ, père et fils, seigneurs, barons de BARBAZAN-DEBAT, LAHEISSAGNE et autres places, au profit de JOSEPH FERRAN, négociant à SOUES.

Le bien, objet de la vente, jouxte le pont de la place communale de LARTIGUE.

- Une photo ancienne, des archives communales, représente le "Pont du canal de la scirie" au lieu-dit "Quartier de L'ARTIGUE". Ce pont est toujours existant, avec une structure différente, entre la Place l'Artigue et le rond point RD8/Rue Jean Raimus.

- Mais aussi, le plan cadastral napoléonien de 1817, dénomme le quartier sud de notre commune "ARTIGUELOUS" autrement dit "LOUS ARTIGUES"

- mais encore, "les artiques", dans notre langue bigourdane, sont des fûches, mises en culture, pour faire des passages pour le bétail.

- Or, nous ne connaissons pas, de personnage, célèbre ou pas, qui aurait pu donner son nom à cette place. "PLACE LARTIGUE" ne vient-elle pas de ces "Artiques" ?

Cela est une hypothèse.... non une affirmation !

R. CHABAT.

RETROUVEZ LA VIE DE SOUES AVEC CES QUELQUES PHOTOS DES ANNÉES PASSÉES



“Ils ont 40 ans maintenant ... les reconnaissez-vous ?”



Sortie de l'usine à vélo



Il y a 60 ans....



Année 1980



Il y a 80 ans, l'année 1940



Il y a 50 ans